

MON PROJET AGROFORESTIER

ÉTAPES-CLES & RECOMMANDATIONS

Concours Arbres d'Avenir, Concours National pour l'Agroforesterie
Edition 2018

ÉTAPES-CLÉS
DE MON PROJET AGROFORESTIER



AVANT - P R O P O S

L'objectif de ce document est de fournir une trame méthodologique pour les porteurs de projet en les questionnant à chacune des étapes d'un projet agroforestier afin d'en assurer la réalisation dans les meilleures conditions, en évitant de répéter des idées reçues et en privilégiant le retour d'expériences des agriculteurs agroforestiers.

Cette fiche ne constitue pas un relevé exhaustif de tous les retours d'expérience des projets agroforestiers, elle décrit les principes fondamentaux qui concourent à la réussite d'un projet. Il ne se substitue pas à un accompagnement par un professionnel de l'arbre champêtre.

En agroforesterie, la densité de plantation finale est généralement la densité de plantation initiale. Vous vous engagez à un taux de réussite minimal de 90 % pour les arbustes de haies et les arbrisseaux et de 100% pour les arbres de haut-jet et les fruitiers : toutes les étapes suivantes vous y aideront.

I. RÉFLEXION

Objectif : Connaître les étapes-clés de mon projet agroforestier, les principes fondamentaux de réflexion et identifier un opérateur pour m'accompagner dans la conception, la réalisation et le suivi de mon projet

J'identifie les objectifs de mon projet agroforestier : productifs (bois d'œuvre, BRF, plaquettes bois énergie), agronomiques (matière organique, structure du sol), liés à la ressource (limitation de l'érosion du sol, préservation de l'eau, de la biodiversité). Je visite des parcelles agroforestières localement, je questionne les agriculteurs pour connaître les facteurs clés de réussite et d'échec, leur retour d'expérience sur le temps de travail et sur les bénéfices du système.

Je me fais accompagner par un opérateur agroforestier. Pour ce faire, je signale mon

projet auprès des structures départementales (Chambre d'agriculture, CIVAM, ADEAR) et des associations agroforestières ou de planteurs (liste disponible sur les sites internet des associations nationales [AFAC-Agroforesterie](#) et [AFAE](#)). Le cas échéant, je contacte un référent régional du réseau rural agroforestier qui pourra me communiquer la liste des opérateurs actifs sur mon territoire (référents régionaux du réseau rural agroforestier [sur le lien suivant](#)).

Tableau 1 : Calendrier d'un projet agroforestier

SEPTEMBRE 2017 - MAI 2018	Émergence du projet agroforestier
MARS - JUILLET 2018	Design des plantations : choix des espèces, modèles
JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2018	Validation des projets Commande des arbres et des fournitures
AOÛT 2018 - SEPTEMBRE 2018	Préparation de sols
NOVEMBRE 2018- MARS 2019	Plantation
JUIN - JUILLET 2019	Suivi et entretien

II. CONCEPTION DE MON PROJET

Objectif : Définir les objectifs et le plan d'actions de la conception à la plantation

A. OBJECTIFS

J'échange avec l'opérateur agroforestier, je précise mes attentes. Suite à cette discussion et à l'observation de l'environnement (de l'environnement global et du paysage jusqu'à ma ferme et les parcelles), nous donnons des premières orientations au projet.

B. FONCIER

Si je ne suis pas propriétaire je demande l'autorisation au propriétaire de réaliser l'aménagement arboré. Je vérifie que la plantation est prévue à une distance suffisante des limites cadastrales et que l'emplacement de la ligne de plantation n'est pas soumis à des servitudes (lignes électriques, conduites d'eau ou gaz).

C. REALISATION DU DIAGNOSTIC AGROFORESTIER

Je réalise une étape de diagnostic avec l'opérateur agroforestier.

Je confectionne une carte sur une photographie aérienne dans laquelle je positionne les problèmes rencontrés, notamment, présences des bio-agresseurs, grandes parcelles en plein courant d'air, problèmes de sol, etc.

J'identifie les éléments arborés déjà présents dans la ferme, et leur localisation pour les intégrer à mon projet. J'évalue également l'état de la biodiversité.

J'étudie les conditions climatiques de la région, notamment les températures maximales et minimales, les vents dominants, les précipitations etc. Je réalise une étude de sol (laboratoire et / ou fosse pédologique). C'est une étape importante pour justifier le choix de certaines

essences (Annexe 2). C'est aussi une valeur initiale qui me servira de repère pour mesurer un écart dans quelques années et étudier l'efficacité du système agroforestier.

J'évalue le temps nécessaire à mon projet (plantation, entretien et taille de formation) et vérifie que je serai en capacité de gérer la charge de travail. Si nécessaire, je réévalue la dimension du projet.

Je planifie les étapes de mon projet (cf. Annexe 2)

D. CONCEPTION DE LA PLANTATION

A partir du diagnostic et mes objectifs je choisis le bon aménagement sur la bonne parcelle en cohérence avec les pratiques de l'exploitation (actuelles et à venir) et décide de la disposition des arbres dans la parcelle, le type d'arbre pour chaque endroit et je commence à sélectionner les essences.

J'intègre des aménagements qui favorisent l'accueil de la biodiversité sur ma parcelle (haie mellifère, tas de pierres pour les reptiles, ruches, perchoirs à rapaces, etc).

J'observe mon environnement et je privilégie des essences bien développées localement. Je privilégie des essences champêtres en limitant au maximum les essences exogènes et/ou non présentes dans le paysage et/ou ornementales (cf inventaire nationale du patrimoine naturel : espèce exotique envahissante et liste des espèces végétales invasives de ma région (DRAAF, conservatoire botanique)).

Je rentre en contact avec des pépiniéristes de la démarche Végétal Local ou pépiniéristes valorisant le patrimoine génétique local (collecte des graines sur arbres-mères et multiplication en pépinières).

Je varie le cortège d'essences dans les haies pour assurer une ressource mellifère au cours de l'année.

Je privilégie les plants en racines nues : ils seront robustes et plus économiques. Je choisis le cas échéant des essences marcescentes, dont les feuilles mortes restent attachées aux branches durant la

période de repos végétatif (charme, hêtre, chêne pubescent).

Je veille à réserver mes plants suffisamment tôt en pépinière. Je contractualise avant la plantation avec mon opérateur et / ou pépiniériste un taux de reprise satisfaisant.

III. RÉALISATION DE LA PLANTATION

Objectif : Planifier les étapes de la plantation

A. PRÉPARATION DU SOL

Suivant les conditions de mon sol, je prévois un engrais vert semé en fin d'été.

Je travaille le sol en profondeur (40/80cm) avec un décompacteur, suivi éventuellement d'un labour et j'affine en surface juste avant la plantation pour obtenir un lit de semence. Je réalise ces travaux en période sèche, au minimum un mois avant date de plantation prévue.

Lorsque les travaux de sol sont anticipés, je peux recouvrir la future ligne de plantation de paille pour favoriser l'activité biologique.

B. PIQUETAGE

Je définis avec des jalons ou par GPS l'emplacement des futures lignes de plantation.

C. GESTION DE LA BANDE ENHERBÉE

J'incorpore sur la bande de plantation l'engrais vert. Je sème un mélange herbacé pour concurrencer les adventices indésirables. Je choisis une proportion variable de graminées, légumineuses et astéracées. Je privilégie ce que j'ai l'habitude de semer, ce que j'ai à disposition. Si c'est facilement envisageable, je choisis des essences herbacées locales qui favorisent l'accueil d'auxiliaires de culture et/ou de pollinisateurs.

D. PLANTATION

Je prévois une plantation entre novembre et mars, une fois la descente de sève effective, en dehors des jours de gel, de forte pluie et de grand vent. Je privilégie des plants en racines nues avec pivot bien marqué et un chevelu racinaire important. Je n'enterre pas le collet. Je tasse au pied pour éviter les poches d'air et je tire légèrement le plant pour sortir le collet et faire en sorte que les racines soient verticales. En cas de terre séchante, de plantation tardive ou encore un jour de vent, je prévois un pralinage des plants en les trempant dans un mélange d'eau, de terre et de compost ou fumier séché.

E. PAILLAGE ET PROTECTION INDIVIDUELLE

Je choisis un paillage naturel (BRF, paille, feutre) ou 100% biodégradable. Je choisis des éléments de protection adaptés à la pression du gibier localement et / ou de l'élevage. Par exemple, un manchon de protection de 120 cm pour un arbre de haut jet avec deux tuteurs en châtaignier de 180 cm. Pour les arbustes, une gaine de protection de 60 cm avec deux tuteurs de 90 cm. Une bonne pratique : je retourne le haut du manchon de façon à créer un ourlet et je l'agrafe aux tuteurs : les frottements avec l'arbre sont évités. Ce type de protection permet également de faire une incision dans le manchon de protection pour insérer le sécateur et réaliser la taille de formation.

IV. SUIVI ET ENTRETIEN

Objectif : Assurer la pérennité de la plantation et satisfaire les objectifs initiaux

A. IRRIGATION

J'irrigue uniquement en apport ponctuel et massif en cas de sécheresse. Une plantation tardive (mars-avril) devra également faire l'objet d'une vigilance accrue et d'arrosage ponctuel les deux premières années. J'évite les systèmes d'arrosage goutte-à-goutte qui favorisent un enracinement superficiel.

B. REGARNI

Au cours des 3 premières années, je remplace les arbres d'avenir qui assurent de la valeur (haut-jet et fruitier) de façon à atteindre un taux de reprise de 100% et les arbustes et arbrisseaux pour atteindre un taux de reprise de 90%.

C. TAILLE DE FORMATION

Je recèpe les plants buissonnants dès la première année suivant leur vigueur et mes objectifs. Pour les arbres de haut-jet, je supprime les fourches et branches latérales avant qu'elles ne fassent 1 cm de diamètre.

D. ENTRETIEN DE LA PLANTATION

Je réalise si nécessaire un travail du sol répété sur la ligne pour casser les galeries de campagnols. Je fauche la bande enherbée en fin d'été afin d'éviter la constitution d'un milieu

nitrophile favorable aux ronces de façon alternée dans l'objectif de ne pas détruire des habitats hivernaux pour les auxiliaires. Je ne recoure aux biocides à large spectre qu'en cas d'urgence. Je fais éventuellement un nouvel apport de paille.

E. SUIVI

Je prévois le passage une fois par an d'un homme de l'art (opérateur agroforestier, association) avec qui PUR Projet pourra dialoguer pour avoir un regard extérieur (un tiers de votre choix, jugé compétent). Je prévois de transmettre les informations suivantes à PUR Projet et à l'opérateur agroforestier : état phytosanitaire général de la plantation (appréciation qualitative de l'état de la plantation et de son développement, état particulier de certaines essences), appréciation des interactions des pratiques culturelles sur les aménagements (en bordure immédiate et à distance), entretiens réalisés (nature et date), évolution du paillage, observations naturalistes (auxiliaires non présents ou en quantité moindre avant la plantation, habitat pour la faune), retours qualitatifs des parties prenantes sur la plantation (riverains, commune, chasseurs, promeneurs, organismes professionnels et consulaires).

POUR ALLER PLUS LOIN

DUPRAZ Christian, LIAGRE Fabien, Agroforesterie, des arbres et des cultures, éditions France Agricole, 2008, 400 pages

Site internet de l'AFAC-Agroforesterie : www.afac-agroforesteries.fr

Site internet de l'AFAF : www.agroforesterie.fr

POUR TOUTE QUESTION, CONTACTEZ L'ÉQUIPE DU CONCOURS ARBRES
D'AVENIR – SOUTIEN À L'AGROFORESTERIE

contact@concours-arbres-davenir.com
01 55 28 98 14

www.concours-arbres-davenir.fr

Annexe 1 : Chronogramme de projet agroforestier

Projet d'agroforesterie en France																											
Activités	2017		2018												2019												2020
	Nov	Dec	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan
DIMENSIONNEMENT DU PROJET																											
Réflexion, visites de parcelles agroforestières	x	x	x	x	x	x																					
Signaler son projet auprès des opérateurs agricoles				x	x	x																					
Choix d'un opérateur agroforestier					x	x	x																				
Visite de la ferme avec l'opérateur - Objectifs					x	x	x	x																			
Visite de diagnostic - Analyse des parcelles					x	x	x	x																			
Proposition d'aménagement					x	x	x	x	x																		
Validation technique et chiffrage du projet						x	x	x	x	x																	
Montage du dossier de financement						x	x	x	x	x																	
Confirmation du projet						x	x	x	x	x	x																
Présentation du projet aux acteurs locaux				x	x	x	x	x	x	x	x	x	x														
PLANTATION																											
Commande aux pépiniéristes							x	x	x	x	x																
Piquetage										x	x	x															
Travail du sol										x	x	x	x														
Pose du paillage											x	x	x	x													
Plantation													x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Entretien du sol																											
Taille et élagage																											
Éclaircies																											
FORMATION CONTINUE ET SUIVI																											
Formation personnalisée sur la gestion de parcelles agroforestières - visite de la parcelle par un professionnel																											
Suivi annuel de plantation																											
Envoi des informations de suivi																											
Eventuels regarnis																											x

ANNEXE 2 : ANALYSE DE SOLS

L'analyse des sols permet de connaître les potentialités de ses terres dans le cadre d'une valorisation agroforestière. C'est une étape est primordiale pour le choix de l'emplacement des structures arborées, ainsi que le choix des essences adaptées.

Il peut s'agir :

- d'une analyse de sol réalisée en laboratoire (état physique (granulométrie, texture : sablonneux, limoneux, etc.), état organique (matière organique, rapport C/N), statut acido-basique (pH, CEC), potentiel nutritif (éléments, oligo-éléments)). Ces analyses sont intéressantes pour avoir une première idée, mais est complémentaire des autres techniques.
- d'un profil de sol, pour visualiser la structure de son sol plus en profondeur.
- [de tests bêche](#) et qui peut être réalisé à différents endroits de la parcelle si le projet est d'ampleur (plusieurs hectares).